

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1906)**

Heft 15

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

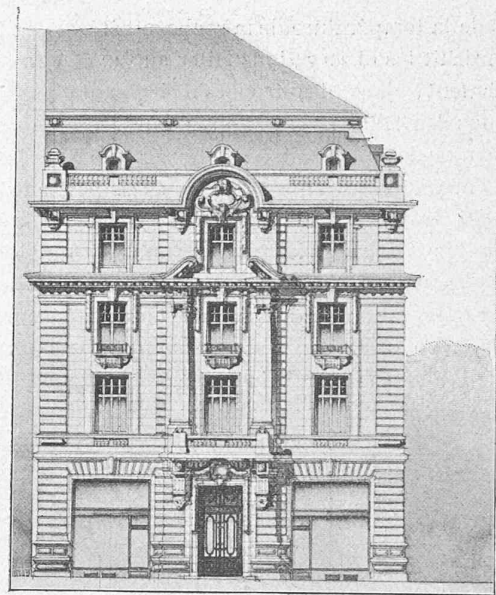
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

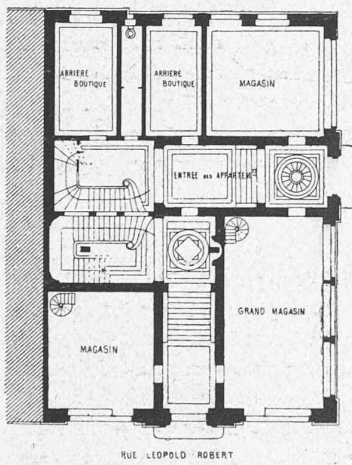
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Façade latérale.



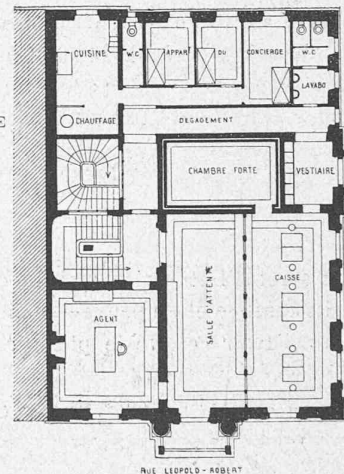
Façade sur la rue Léopold Robert.



Plan du rez-de-chaussée.

CONCOURS POUR
UN HOTEL DE LA CAISSE D'ÉPARGNE
DE NEUCHÂTEL
À LA CHAUX-DE-FONDS

III^e prix :
Projet « C.-E. ».
Architectes : MM. Prince & Béguin,
à Neuchâtel.



Plan des étages.

Le projet « Davel », primé premier, a pour auteur M. Maurice Braillard, architecte, à Genève ;

le projet « Ecusson Cité », deuxième prix, M. Georges Epitoux, architecte, à Lausanne ;

le projet « Croix blanche », troisième prix, M. Henri Meyer, architecte, aussi à Lausanne, et enfin :

le projet « Triangles bleus », quatrième prix, M. Oscar Oulevey, architecte, également à Lausanne.

Le Jury décide en outre de recommander à la Municipalité l'acquisition du projet « Triangles rouges », vu les grands mérites de ce projet.

Lausanne, le 25 juillet 1906.

Le Jury :

(Signé) : Francis Isoz. — G. Rouge. — Eug. Jost. — H. Jacquot, Directeur des Travaux.

I^{er} prix : Projet « Davel ». — Architecte : M. Maurice Braillard, à Genève.

II^e prix : Projet « Ecusson Cité ». — Architecte : M. G. Epitoux, à Lausanne.

III^e prix : Projet « Croix blanche ». — Architecte : M. Henri Meyer, à Lausanne.

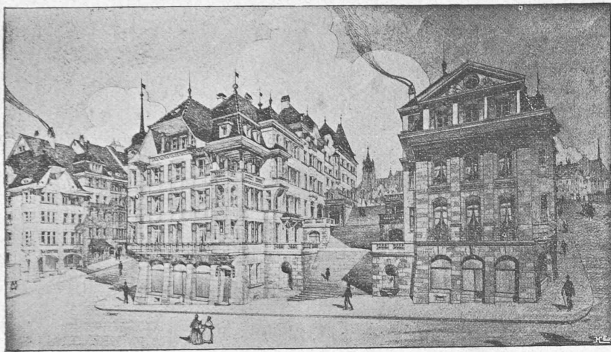
Nous reproduisons ci-contre (p. 179) les esquisses en perspective de ces trois projets, avec le plan de situation des immeubles correspondants (p. 177). Dans un prochain numéro, nous publierons le projet « Triangles bleus », quatrième prix, de M. Oscar Oulevey, architecte à Lausanne.

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

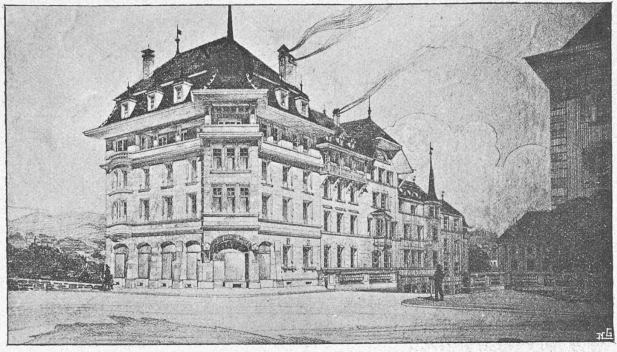
Séance du 20 avril 1906.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président. Liquidation d'affaires administratives.

On discute la question de l'érection d'un monument en souvenir de la duchesse Colonna, l'éminente artiste qui a fait don



Esquisse dans l'axe du pont Bessières.



Esquisse de la rue de la Cathédrale.

1^{er} prix : Projet « Davel » — Architecte : M. M. Braillard, à Genève.



II^e prix : Projet « Ecusson Cité ». — Architecte : M. G. Epitoux, à Lausanne.



III^e prix : Projet « Croix blanche ». — Architecte : M. Henri Meyer, à Lausanne.

CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA CATHÉDRALE A LAUSANNE
(TÊTE DU FONT BESSIÈRES)

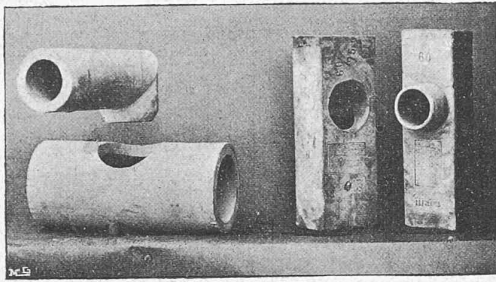


Fig. 1.

Fig. 2.

Types de pièces de raccord pour drains.

à l'Etat de ses œuvres, qui forment aujourd'hui le Musée Marcello (pseudonyme de l'artiste).

M. Louis Techtermann, ingénieur agronome, fait une communication sur les raccordements des drains avec les collecteurs. Voici en résumé le compte-rendu de cette intéressante communication.

Autrefois, pour raccorder un drain secondaire avec un drain collecteur, on perçait ce dernier et l'on introduisait le drain secondaire dans l'ouverture. Cette méthode présentait beaucoup d'inconvénients, l'on cassait souvent les drains; outre cela, on perdait beaucoup de temps à tailler le tuyau. Le raccordement n'était jamais bien assuré, car l'on ne pouvait pas joindre hermétiquement les deux pièces, et les obstructions des conduites se faisaient facilement aux raccordements.

Plusieurs briqueteries étudiaient la manière de supprimer ces inconvénients. La maison Carl Bodmer & Cie, à Zurich, (fig. 3) trouva la première un raccord fort simple, d'une seule pièce. Toutefois ce raccord ne peut être utilisé que lorsque les drains forment avec le collecteur un angle droit, c'est là un désavantage.

La briqueterie Jündel & Cie, à Thaggen (Schaffhouse), trouva un système de raccord, formé de deux pièces, s'emboitant l'une dans l'autre (fig. 2). C'était déjà un avantage et un progrès sur le raccord Bodmer, car ici le raccordement peut se faire sous n'importe quel angle.

Enfin, Emile Lienert-Market, à Einsiedeln, étudia durant nombre d'années un système qui permettrait de faire les raccordements des drains sans perte de pente et sous n'importe quel angle. En 1904, il publia des épures où le nouveau raccord était présenté en grandeur naturelle. Il envoya ces épures à tous les ingénieurs agronomes de la Suisse. Chacun vanta le système et l'année dernière M. Lienert-Market vendit son brevet à la tuilerie d'Embrach (Zurich). Cette maison fabrique le raccord, non pas en argile, mais en grès (fig. 4).

La figure 1 indique les raccords étudiés par différentes briqueteries.

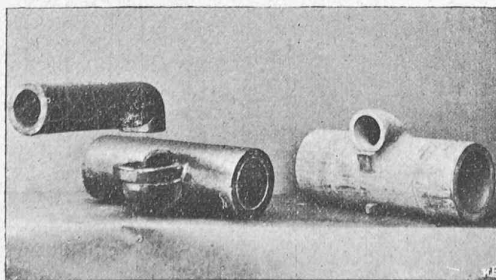


Fig. 4.

Fig. 3.

Types de pièces de raccord pour drains.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. Société suisse des ingénieurs et des architectes.

*Aux Membres de l'Association Amicale
et de la Société Suisse.*

Messieurs et Chers Collègues,

Nous avons l'honneur de vous informer que M. H. Dietler, directeur de la Compagnie du Gothard, a bien voulu se charger de prendre la parole à l'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, qui aura lieu le 20 août prochain à Soleure, pour rendre hommage, au nom de nos deux sociétés, à la mémoire de notre regretté collègue M. l'ingénieur A. Waldner; nous invitons tous les membres de nos deux sociétés, et spécialement tous ceux que des liens d'amitié attachaient au défunt, à assister à cette cérémonie, par laquelle s'ouvrira à 10 ¹/₄ h. du matin, dans la salle des fêtes de la ville de Soleure, l'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Les membres de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes qui n'appartiennent pas à l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale de celle-ci, comme aussi à tout le reste de la réunion, et cela aux mêmes conditions que les membres de l'Association elle-même.

Berne et Zurich, le 3 août 1906.

Signé : SAND, Président de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Signé : NAVILLE, Président de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

CONCOURS

Procédé de purification des eaux potables.

La Préfecture de la Seine ouvre un concours pour l'invention des meilleurs procédés de purification de l'eau potable susceptibles d'être appliqués dans les villes.

Seront seuls admis les procédés qui permettront, sans dépense exagérée, l'épuration de 100 m³ à l'heure au minimum. Tous les concurrents auront à purifier la même eau, que la Commission d'examen, nommée par le Préfet de la Seine, aura la faculté de contaminer artificiellement. Si, parmi les systèmes présentés, quelques-uns sont jugés par la Commission aptes à rendre des services, celle-ci pourra allouer à leurs auteurs, à titre d'encouragement, des prix variant de 1000 à 3000 fr., jusqu'à concurrence d'une dépense totale de 6000 fr.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Demande d'emploi.

Ingénieur cherche emploi comme conducteur de travaux.

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.